

■ **Intermat S.à r.l.**, à Echallens, CH-550-0153212-4, commerce d'articles destinés à la construction (FOSC du 23.04.2002, p. 14). Statuts modifiés le 12 décembre 2005. Siège transféré à Pully, chemin des Vignes 13, c/o Michel Rosselat. Grossniklaus Roger, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 24'000 à Ruedin Corinne, de Chevroux, à Chexbres, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle. K20 Cavin & Perrenoud S.à r.l., qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à Timtrust & Co SA, à Pully, nouvelle associée sans signature.

Journal no 689 du 19.01.2006  
(03211542 / CH-550.0.153.212-4)